



Stéphane Guillon

Stéphane Guillon est un humoriste et acteur français, né le 6 décembre 1963 à Neuilly-sur-Seine.

Il s'est fait connaître, à partir des années 2000, pour ses chroniques, sur Canal+ ou encore France Inter.

Biographie

Stéphane Guillon est le fils d'un conseiller patrimonial et d'une galeriste, neveu de Gilbert Laffaille, il est exclu de son lycée en seconde. Alors que ses parents l'ont inscrit dans une « boîte à bac » près de la gare Saint-Lazare, à Paris, il suit une formation de comédien, notamment les cours de théâtre de Jean-Laurent Cochet. De 17 à 35 ans, il tourne dans une dizaine de téléfilms où il ne réussit cependant pas à percer. Sa carrière d'humoriste débute en 1991 par un premier one-man-show en même temps que Laurent Savard et Jean-Luc Lemoine.

En 1999 et 2000, il collabore à la chronique Fallait pas l'inviter avec Michel Muller sur Canal+, insérée à l'émission Nulle part ailleurs, animée alors par Nagui.

Mais c'est en tant que chroniqueur qu'il devient connu du grand public. Il intervient en effet dans La Grosse Émission, sur Comédie !, en 2001-2002. Puis, après s'être fait remarquer sur scène dans son one-man-show Petites horreurs entre amis au festival d'Avignon en 2002 puis au Théâtre de la Main d'Or de Dieudonné au printemps 2003, il rejoint Stéphane Bern à la radio dans l'équipe du Fou du roi, sur France Inter. Celui-ci lui propose de le suivre à la télévision, sur Canal+, dans son émission 20h10 pétantes, où il assure une chronique entre 2003 et 2005. À la suite de l'arrêt de l'émission, il continue sur Canal+ avec Thierry Ardisson dans Salut les Terriens ! à partir de 2006. À partir de janvier 2008, il tient une chronique intitulée « L'humeur de... » à 7h55 du lundi au mercredi dans Le Six trente dix sur France Inter. Après un certain nombre de polémiques, cette chronique est supprimée par Jean-Luc Hees à l'été 2010.

Il continue à mener en parallèle sa carrière d'humoriste sur scène, avec Liberté (très) Surveillée, son dernier spectacle en date, ainsi que d'acteur au cinéma.

Le 6 décembre 2010, jour de ses 47 ans, il est le maître de cérémonie de la soirée de clôture du festival de comédie de Montreux. Le spectacle, intitulé Même pas peur ! Carte blanche à Stéphane Guillon est inédit et diffusé en direct sur France 4. Stéphane présente les sketches d'humoristes dont il apprécie le talent comme Jean-Marie Bigard, Jean-Luc Lemoine ou Stéphane Rousseau et de jeunes comédiens tels que Malik Bentalha, Éric Antoine et d'autres. Ces prestations sont émaillées de ses propres interventions caustiques. Cette soirée cartonne et regroupe plus d'un million de téléspectateurs, ce qui constitue la plus grosse audience de la soirée sur la TNT6.

En juin 2012, il annonce ne pas vouloir continuer la saison prochaine dans l'émission Salut les Terriens !; avant d'y faire son retour en septembre 2015.

Vie privée

Depuis 2005, il vit en couple avec Muriel Cousin, chroniqueuse télé et radio⁸, qui collabore à l'écriture de ses textes et le met en scène. Ils se sont mariés le 24 septembre 2011, à la mairie de Ville-d'Avray.

Stéphane Guillon a trois enfants nés d'une précédente union et une fille, Violette, née de sa relation avec Muriel Cousin.

Chroniques controversées dans 20h10 pétantes

Dans l'émission 20h10 pétantes, il a parfois été confronté à la colère, à l'hostilité, voire le mépris de certains invités :

Le 14 mars 2005, Vincent Delerm lui a reproché de quitter le plateau juste après sa chronique, empêchant ainsi toute réponse de sa part. Il a sorti un numéro de L'Équipe et l'a lu durant la chronique de Guillon, jouant le « coup du mépris ».

Le 30 mars 2005, Agnès Soral lui a reproché de faire de l'humour à propos du viol dont elle a été victime. Ce à quoi Stéphane Guillon a répondu qu'il fustigeait la police espagnole chargée de retrouver le violeur et qu'il ne voulait pas heurter Agnès Soral.

Benjamin Castaldi obtient du producteur de l'émission la suppression de son portrait dans l'émission.

Sur Dominique Strauss-Kahn

Le 17 février 2009, Dominique Strauss-Kahn, alors directeur général du Fonds monétaire international (FMI), est la cible de Stéphane Guillon dans sa chronique matinale sur France Inter. Avant de commencer son entrevue qui suit la chronique, Strauss-Kahn déclare avoir « assez peu apprécié les commentaires » de Guillon, ce qui déclenche un nombre record de connexions à la vidéo de la chronique.

Le président Nicolas Sarkozy dénonce alors « l'humour méchant » du chroniqueur, à propos de cette chronique et de celle où Guillon compare Martine Aubry à un petit pot à tabac. Guillon prendra le parti d'en rire et déclare que sa place pour l'année suivante est assurée.

Le 2 mars 2009, Guillon est l'invité de l'émission Mots croisés sur France 2 pour débattre de l'humour et de ses limites et revenir sur l'épisode Strauss-Kahn. Quelques jours plus tard, le 6 mars, l'humoriste participe, accompagné de Didier Porte, à un plateau d'Arrêt sur images sur le thème « Les humoristes sont des journalistes de complément ». Les deux humoristes y dénoncent une différence de traitement de l'humour entre les radios privées et publiques, et voient en l'attaque du président une manière d'atteindre Jean-Paul Cluzel, alors directeur de Radio France.

Cette chronique sur Strauss-Kahn et ses conséquences ont eu un large retentissement, certains organes de presse non francophones ayant même repris l'information.

Sur Éric Besson

Le 22 mars 2010, au lendemain des élections régionales sur France Inter, l'animateur a consacré sa chronique à Éric Besson, à l'époque ministre de l'Immigration, qu'il pointait du doigt comme étant l'émissaire secret du Front national. À la suite de ses propos, le ministre lui a proposé de s'expliquer lors d'un débat télévisé. L'animateur a refusé, comme l'a indiqué la direction de la chaîne I-Télé, qui proposait d'accueillir ce débat.

Sur France Inter

Stéphane Guillon devant la Maison de la Radio à Paris, le 1er juillet 2010, lors du rassemblement de protestation contre les licenciements de Stéphane Guillon et Didier Porte de France Inter.

Stéphane Guillon a plusieurs fois épinglé Philippe Val, directeur de France Inter depuis l'été 2009, et Jean-Luc Hees, président de Radio France nommé par Nicolas Sarkozy durant l'été 2009, les accusant de mettre l'humour à l'index lorsqu'il touche les puissants, en particulier les hommes politiques. Il a pris position sur les conséquences d'une chronique d'un de ses collègues de France Inter, Didier Porte, rappelé à l'ordre après avoir fait dire à Dominique de Villepin, dans un billet d'humour au ton grossier, qu'il sodomisait le président de la République par la pensée.

Stéphane Guillon a notamment demandé à Philippe Val de préciser quelle devait être la limite de l'humour si l'on commençait à vouloir le restreindre. Il a rappelé que Val était représenté en 1987 sur l'affiche d'un spectacle d'humour en train de sodomiser le ministre de la Culture de l'époque, François Léotard.

Quelques jours plus tard, Jean-Luc Hess annonçait que Stéphane Guillon et Didier Porte ne seraient pas reconduits à la rentrée 2010, éviction commentée le matin même par Guillon dans sa chronique. Dans cet ultime billet, il déplore la « liquidation totale des humoristes » et les pratiques actuellement en cours à France Inter, dont il revisite le slogan « France Inter : écoutez l'indifférence ! ». Il ajoute cependant : « France Inter est une radio de gauche qui se comporte comme la pire entreprise de droite ».

De nombreuses personnalités politiques ou du monde de la radio ont réagi à la suite de ce non-renouvellement de contrat, principalement pour dénoncer la perte d'indépendance de Radio France et en particulier de France Inter. Une lettre ouverte est diffusée à destination des auditeurs de la radio, dans laquelle le personnel de France Inter se dit sous le choc et rappelle son attachement indéfectible à la liberté de ton, à l'impertinence, à l'exigence, à la différence, tandis qu'une pétition est lancée par des auditeurs et des salariés de Radio France (réunissant plus de 40 000 signatures au 1er juillet et plus de 85 000 au 31 août 2010). Le 1er juillet, environ deux mille personnes se sont rassemblées devant la Maison de la Radio, siège de Radio France, pour manifester leur soutien à Guillon et Porte et demander leur réintégration.

Le 28 janvier 2011, France Inter est condamné par le conseil de prud'hommes de Paris à verser à Stéphane Guillon 212 011,55 euros de dommages et intérêts pour licenciement abusif. La cour d'appel de Paris confirme cette décision en janvier 2013, ajoutant à la décision précédente 23 000 euros au titre du préjudice moral.

Filmographie

Cinéma

1989 : Des Yeux Couleur du Temps, de Philippe Sisbane (court-métrage)

1990 : On s'en fout, nous on s'aime de Michel Gérard

1991 : La Neige et le Feu, de Claude Pinoteau

1992 : La Règle du je, de Françoise Etchegaray : Simon

1998 : Harlem, de François Cuel (court métrage)

1998 : À vendre, de Laetitia Masson

2000 : La Taule, d'Alain Robak : Dingo

2001 : Comment j'ai tué mon père, d'Anne Fontaine : Patrick

2002 : Sachez chasser, d'Elsa Barrère et Marc Fitoussi (court métrage) : Gérard

2003 : Un grain de beauté, d'Odile Abergel (court métrage) : le producteur

2003 : Moi César, 10 ans ½, 1m39, de Richard Berry : le père de Sarah

2004 : Illustre inconnue, de Marc Fitoussi (court métrage) : le beau-frère

2004 : Une vie à t'attendre, de Thierry Klifa : Loïc

2007 : La Vie d'artiste, de Marc Fitoussi : le remplaçant de Michel

2010 : Le temps de la kermesse est terminé, de Frédéric Chignac : Alex

2013 : Les Âmes de papier de Vincent Lannoo : Paul

Télévision

1989 : La Comtesse de Charny, de Marion Sarraut (série de 15 épisodes) sur TF1 : Isidore de Charny
1989 : Juliette en toutes lettres, de Gérard Marx (série de 12 épisodes)
1991 : Jeux de vilains, de Charles L. Bitsch : Gabriel
1991 : Navarro, épisode La mariée était en rouge, de Gérard Marx
1992 : Turbulences, d'Élisabeth Rappeneau : Ugo
1998 : Elle a l'âge de ma fille, de Jacques Otmezguine : Antoine
1999 : Drôles de clowns, de Thierry Binisti : Mo
2000 : La Double Vie de Jeanne, d'Henri Helman : Sylvain
2002 : Vu à la télé, de Daniel Losset : Maurice
2013 : Hitchcock by Mocky, épisode Deux cœurs solitaires

DVD

2007 : En avant la musique
2008 : Portraits au vitriol
2011 : Liberté (très) surveillée One-Man-Show
2002 : Petites horreurs entre amis (Joué au Théâtre de la Main d'Or)
2006 : En avant la musique (Joué au Théâtre Trévis, au Palais des Glaces, en tournée et dernières au Bataclan)
2010 : Liberté (très) surveillée (Joué au Théâtre Déjazet, au Théâtre de Paris et au théâtre de Grenoble).
2015 : Certifié Conforme

Théâtre

2012 : Inconnu à cette adresse de Kressmann Taylor adapté par Michèle Lévy-Bram au théâtre Antoine
2013 : La société des loisirs de François Archambault, mise en scène Stéphane Hillel, Petit Théâtre de Paris
2014 : Inconnu à cette adresse de Kressmann Taylor adapté par Michèle Lévy-Bram au théâtre Antoine
2015 : Le Système d'Antoine Rault, mise en scène Didier Long, Théâtre Antoine

Récompenses

2001 : Meilleur Second Rôle masculin (Prix du Public) au Festival Jean Carmet de Moulins pour son interprétation dans Comment j'ai tué mon père de Anne Fontaine
Globes de Cristal 2012 : meilleur one man show

Bibliographie

2005 : Jusque-là... tout allait bien !, Canal+ éditions / Albin Michel, 287 p. (ISBN 978-2-226-14422-5)
2006 : Guillon aggrave son cas, Canal+ éditions / Albin Michel, 283 p. (ISBN 978-2-226-14443-0)
rééd. 2009, Seuil, coll. « Points » (no 2126) (ISBN 978-2-7578-1346-1)
2009 : " On m'a demandé de vous calmer ", Paris, Stock, 332 p. (ISBN 978-2-234-06350-1)
2010 : " On m'a demandé de vous virer ", Paris, Stock
2012 : Je me suis bien amusé, merci, Paris, Le Seuil
2014 : Tout est normal, au Cherche-Midi